

## Levée du mouvement de grève des salariés du SUD-EST

Les salariés du SUD-EST, soutenus par les organisations syndicales CFDT et CGT, informés de la volonté de la direction de réduire le nombre d'équipes et le nombre de salariés d'astreinte ont démarré un mouvement de grève vendredi 18 septembre.

Ce projet de réorganisation, élaboré sans concertation avec les salariés du terrain était synonymes de dégradations importantes des conditions de travail et de la qualité du service.

Les organisations syndicales CFDT et CGT ont négocié un protocole de fin de conflit avec la direction qui a pris les engagements suivants :

1. La mise en place des nouveaux rythmes d'astreinte est décalée en janvier 2021 permettant de mettre à profit la période d'octobre à décembre 2020 pour :

- discuter dans chacune des équipes concernées les modalités de mise en place du dispositif à savoir :

- a) définir les périodes avec deux astreintes de type 2, la première astreinte étant sur 12 mois et la seconde pouvant aller de 6 à 9 mois, complétées par un système d'appel aléatoire (INP),
- b) identifier les salariés souhaitant, ou non, faire de l'astreinte et ajuster les déroulés des astreintes en fonction des besoins opérationnels.
- c) Identifier les sites pouvant être mutualisés entre deux équipes pour réduire les temps de déplacements,
- d) organiser le compagnonnage des techniciens devant intervenir sur des nouveaux sites.

- négocier la revalorisation des forfaits d'astreintes et d'Intervention Non Programmée (INP).

2. La rédaction d'un nouveau document reprenant les principes ci-dessus ainsi que la localisation des sites à GTR urgentes (exemple : FM2H...) en vue de la réunion du CSE du 14 octobre 2020.

3. Un bilan de la mise en place des nouveaux rythmes d'astreinte lors des CSSCT de juin et de décembre 2021 (à l'issue d'un état des lieux en CSSCT de proximité).

Les organisations syndicales signataires du protocole seront attentives au bon respect de ces engagements et conviennent de lever l'appel à la grève **jeudi 24 septembre 2020 à 12h00**.

Michael BASCH, délégué syndical central CFDT



Bruno RABARDEL, délégué syndical central CGT

